Le CESE annonce la création du Fonds de dotation Co-construire visant à la restauration, la préservation et la modernisation du Palais d’Iéna

Date
Publié le 25/02/2021
Chapô

Construit par l’architecte Auguste Perret en 1937 à l’occasion de l’exposition universelle, le Palais d’Iéna accueille le CESE depuis plus de soixante ans. Afin de le réhabiliter et de préserver son patrimoine architectural et mobilier, le CESE annonce la création du Fonds de dotation Co-construire, dont Jean Grosset a été désigné président, composé des mécènes cofondateurs la Fondation Louis Vicat, le Groupe UP et des personnalités extérieures.

Description

La création du Fonds de dotation Co-construire a pour objet la réalisation et le financement d’actions d’intérêt général à caractère culturel et scientifique visant la restauration, la préservation et la modernisation du Palais d’Iéna et de son mobilier. Son lancement a été célébré le 10 décembre sous la forme d’une rencontre 100% numérique et a rassemblé les acteurs concernés par le projet.

L’objectif de la création du Fonds s’inscrit dans la continuité de la politique de mécénat que Patrick Bernasconi, président du CESE, a initiée. Siège de la troisième assemblée de la République depuis 1959, le Palais Iéna, classé monument historique, a fait l’objet depuis 2015 d’importants travaux de restauration extérieure. Aujourd’hui, la rénovation des espaces intérieurs, notamment de la salle hypostyle, leur fait logiquement suite.

Par ailleurs, le Fonds de dotation Co-construire participe également plus largement à l’expression culturelle et artistique au sein du Palais d'Iéna et a contribué à la diffusion des missions constitutionnelles et des travaux du CESE.

« *Du plus antique au plus contemporain, la préservation de notre patrimoine est essentielle. En l’occurrence, elle s’inscrit dans une démarche véritablement démocratique puisqu’elle inclut pour la première fois de l’histoire de notre République, au travers de la sauvegarde du siège du CESE, la participation citoyenne* », a déclaré Patrick Bernasconi, Président du CESE.

© - copyright CESE - Mai 2024